

DISTRICT AVEYRON FOOTBALL

La Roque

12 850 ONET LE CHATEAU

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Gilles TOURNIER

Commissaire aux comptes
9 Avenue Maréchal Joffre

12000 RODEZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2022

Aux adhérents de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT AVEYRON FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité de direction

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

↳

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RODEZ le 25 Novembre 2022

G. TOURNIER
Commissaire aux Comptes

Gilles TOURNIER

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
9 av. Maréchal Joffre
12000 RODEZ

Tél. 05 65 67 02 83 - Fax 05 65 67 84 10

ASSOCIATION BILAN ACTIF

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022			01/07/2020 au 30/06/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 624,39	5 096,52	2 527,87	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 500,00		33 500,00	33 500,00
Constructions	855 513,84	70 836,32	784 677,52	823 410,81
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	65 848,08	41 962,08	23 886,00	25 580,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	962 486,31	117 894,92	844 591,39	882 491,21
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	31 330,07		31 330,07	6 764,89
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	86 046,95		86 046,95	233 964,85
Valeurs mobilières de placement	429 366,14		429 366,14	466 459,38
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	174 067,78		174 067,78	134 178,03
Charges constatées d'avance	1 294,38		1 294,38	1 237,00
TOTAL (II)	722 105,32		722 105,32	842 604,15
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 684 591,63	117 894,92	1 566 696,71	1 725 095,36

ASSOCIATION BILAN PASSIF

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF	Du 01/07/2021 au 30/06/2022	Du 01/07/2020 au 30/06/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	74 594,91	74 594,91
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	123 854,94	123 854,94
Autres		
Report à nouveau	635 973,19	625 503,43
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 347,89	10 469,76
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>826 075,15</i>	<i>834 423,04</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	314 764,00	323 011,09
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 140 839,15	1 157 434,13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 539,00	41 035,00
TOTAL (III)	43 539,00	41 035,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174 682,66	337 936,96
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 538,74	12 767,83
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	99 119,46	78 120,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 977,70	97 800,75
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	382 318,56	526 626,23
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 566 696,71	1 725 095,36

LS

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 au 30/06/22	Du 01/07/20 au 30/06/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	15 225,00	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 227,68	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	320 397,92	120 720,01
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	137 818,91	135 887,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	18 259,00	
Mécénats	70 050,00	
Legs, donations et assurances-vie		150,00
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	57 737,98	117 640,69
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	6 802,38	25 774,95
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	628 518,87	400 172,65
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 227,68	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	261 808,02	117 234,21
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 501,24	2 856,74
Salaires et traitements	244 095,84	221 382,50
Charges sociales	93 723,15	19 012,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 782,68	35 532,11
Dotations aux provisions	2 504,00	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	631,93	1 315,25
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	653 274,54	397 333,22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-24 755,67	2 839,43
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		4 213,54
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 696,86	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 696,86	4 213,54
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 144,43	2 855,69
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 144,43	2 855,69
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 552,43	1 357,85

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 au 30/06/22	Du 01/07/20 au 30/06/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-23 203,24	4 197,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 228,26	350,00
Sur opérations en capital	8 247,09	6 876,64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	15 475,35	7 226,64
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1,16
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1,16
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	15 475,35	7 225,48
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	620,00	953,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	647 691,08	411 612,83
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	656 038,97	401 143,07
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 347,89	10 469,76

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			NA
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	O		
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
ANNEXE COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRE	O		

55

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 1 566 696,71 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -8 347,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'objet social de l'entité :

Le District Aveyron Football assure la gestion du football amateur sur le territoire du département de l'Aveyron.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Il a plus particulièrement pour objet : d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire; de délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales; de mettre en œuvre le projet de formation fédéral; d'entretenir toutes relations utiles avec la F.F.F., la Ligue, les autres districts et ligues régionales et les groupements qui sont ou seront affiliés à la F.F.F., les pouvoirs publics et le mouvement sportif ; de défendre les intérêts moraux et matériels du football dans le territoire.

Les moyens mis en œuvre :

Le District Aveyron Football dispose de moyens techniques avec un ensemble immobilier dédié, de moyens humains avec 8 collaborateurs et de moyens financiers.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

LS

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10-20 ans
- Mobilier	4 à 10 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Logiciel	3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le District Aveyron foot n'est pas en mesure de recenser et valoriser de façon exhaustive les contributions volontaires en nature.

LS

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 886		2 738
CORPORELLES	Terrains		33 500		
	Constructions	Sur sol propre	855 514		
		Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		85 560	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL	974 574		3 145
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	979 460		5 883

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			7 624	
CORPORELLES	Terrains				33 500	
	Constructions	Sur sol propre			855 514	
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			22 856	65 848
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL		22 856	954 862	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL		22 856	962 486	

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 886	210		5 097
TOTAL	4 886	210		5 097
Terrains				
Constructions	32 103	38 733		70 836
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	59 979	4 839	22 856	41 962
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	92 083	43 572	22 856	112 798
TOTAL GENERAL	96 969	43 783	22 856	117 895

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Const.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Primes de remboursement des obligations

15

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

La provision indemnité de départ à la retraite a été comptabilisée. Elle est estimée à 43 539 €.

Les critères retenus sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 1%
- Age de départ : 65 ans
- Taux de rotation faible
- Départ à la retraite

La dotation de l'exercice s'élève à 2 504 €.

LS

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	31 330	31 330	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	76 795	76 795		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	9 252	9 252		
Charges constatées d'avance	1 294	1 294		
TOTAUX		118 671	118 671	
renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

65

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 294
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 294

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 252
Disponibilités	
TOTAL	9 252

45

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	74 594,91				74 594,91
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	123 854,94				123 854,94
Report à nouveau	625 503,43		362 580,13		635 973,19
Excédent ou déficit de l'exercice	10 469,76		10 469,76	362 580,13	-341 640,61
Subventions d'investissement	323 011,09		179 883,66	6 872,57	314 764,00
TOTAUX	1 157 434,13		552 933,55	369 452,70	807 546,43

LS

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

- Subventions d'exploitation reçues au cours de l'exercice :
- FFF : 44 066 €
 - LIGUE : 40 114 €
 - ANS : 19 200 €
 - Conseil départemental de l'Aveyron : 18 400 €

8

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

28

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	174 683	174 683		
Emprunts & dettes financiers divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	63 539	63 539		
Personnel & comptes rattachés	67 250	67 250		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	37 469	37 469		
Etat & Impôts sur les bénéfices	620	620		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	-6 219	-6 219		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	34 947	34 947		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 031	10 031		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	382 319	382 319		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

45

ANNEXE ASSOC AAC NC

ASSOC DISTRICT AVEYRON FOOT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

BENEVOLAT DE L'EXERCICE:

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des Intervenants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif ne sont pas communiqués.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information est à ce jour difficile à quantifier.

LS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos

le 30 Juin 2022

A l'assemblée de l'association,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions visées au I de l'article L.313-25 du code de l'action sociale et des familles passées lors des exercices précédents et ayant toujours cours.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à RODEZ le 25 Novembre 2022

G. TOURNIER
Commissaire aux Comptes

Gilles TOURNIER

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
9 av. Maréchal Joffre
12000 RODEZ

L.01.05.65.67.02.83 - Fax 05 65 67 84 10